



NIEUL Infos

Activités municipales



Cabinet médical

Depuis le 1^{er} avril 2022, le cabinet médical propriété de la commune, situé au 32 rue de Lattre de Tassigny, est ouvert. Plusieurs médecins assurent les consultations sur rendez-vous au **02 28 97 83 84**.

Ils sont assistés par une secrétaire médicale, employée par la commune, ainsi que par une infirmière Azalée. A ce jour, une diététicienne, une psychologue, un podologue sont venus rejoindre les infirmières déjà en place.

Une étude de restructuration

et d'extension de ce local est en cours par le cabinet d'architecte 6K. L'objectif étant de maintenir des médecins à demeure et d'accueillir d'autres professionnels de santé

(orthophonistes, infirmières, psychomotricienne, etc...)

Avec l'appui des médecins de Grosbreuil et des Clouzeaux, tous les professionnels de santé se mobilisent avec la commune pour la réussite de ce projet qui devrait voir le jour en 2023.

Les lotissements

LES CHAMPS PIERRES

Ce lotissement, situé sur la route de St Avaugourd, et dont l'avant-projet est terminé, sera composé de 38 parcelles libres d'une superficie allant de 300 à 580m². Conformément aux obligations du PluIH, 8 logements locatifs sociaux viendront parfaire l'offre immobilière. Les premières réservations sont envisageables cet été. Vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie. Les travaux de viabilisation débuteront à l'automne après obtention du permis d'aménager.

PÔLE LHOTELLIER

Ce projet demeure à ce jour sous la co-responsabilité de l'EPF (Etablissement Public Foncier) et de la commune. Le transfert du projet à la commune, qui devrait

être officialisé cet été, nous permettra de finaliser le périmètre d'aménagement. Des promoteurs immobiliers spécialisés dans l'offre locative sociale et l'habitat regroupé ont été consultés pour réaliser des propositions innovantes et concrètes sur certains îlots du site. Nous espérons vivement valider l'avant-projet dès la rentrée ce qui permettrait une délivrance du permis d'aménager les tous premiers mois de 2023.

Les travaux de voirie

RUE AGENOR RAVON

Les travaux ont repris depuis avril 2022. Ils consistent au renouvellement du réseau eaux pluviales, à effacer des réseaux aériens et téléphoniques, ainsi qu'à l'extension du réseau électrique nécessaire à l'alimentation des nouveaux lotissements d'habitation près de la Martinière.



L'aménagement de voirie commencera à l'automne. Un trottoir piétons-vélos permettra de desservir en aval les lotissements.

RUE DE LATTRE DE TASSIGNY (À PARTIR DE LA RUE JEAN YOLE JUSQU' AU GIRATOIRE)



Un constat s'impose sur ce tronçon de route : les réseaux d'eaux pluviales et eaux usées sont à reprendre entièrement. Un

aménagement de voirie est prévu pour faciliter les déplacements doux et sécuriser les chemins. A l'issue de cette phase, qui devrait se terminer à la fin de l'année, les travaux d'aménagement et de sécurisation débiteront.

AMÉNAGEMENT PLACE DU CHAMP DE FOIRE

Ce dossier d'envergure est actuellement dans les mains d'architectes. Les relevés des géomètres ont été réalisés. Les grandes orientations ont été choisies afin d'avancer sur l'avant-projet. La commission urbanisme et les élus vont travailler à la rentrée sur le projet d'aménagement global. Une esquisse devrait être présentée prochainement auprès des Nieulais pour identifier le devenir de cette place stratégique au cœur du bourg.

RUE POMPIDOU



Cette rue est en service depuis mai, les travaux ont été réalisés dans les temps avec la satisfaction des riverains.

TERRAIN DE TENNIS ET HALL DE SPORT

La consultation et la planification des travaux des entreprises ont été définies. Le chantier débutera au début de l'automne pour une période de 5 à 6 mois. L'ensemble des entreprises a été retenu. Livraison de l'équipement au printemps.

LA POSTE

Un rafraîchissement de la façade s'imposait ; les travaux de



ravalement sont terminés et ont été réalisés par l'entreprise D&M peinture.

PARCOURS SANTÉ ET PROJET SKATE-PARK

Une commission spécifique a été créée afin d'étudier la mise en place d'un certain nombre d'équipements extérieurs. Un parcours santé connecté sera implanté autour du plan d'eau. Un skate-park d'environ 400 m² trouvera sa place à côté de la salle de judo / ping-pong. Ces 2 projets à destination des jeunes et des sportifs verront le jour courant 2023, une fois les sollicitations de subventions auprès des financeurs potentiels opérées.

LIAISON DOUCE RUE ARTHUR CHAUVET

Au carrefour de la rue des Chênes et de la route de la Jeannière, une liaison partagée vélo/piéton d'environ 600 mètres a été réalisée.

Cette liaison est constituée principalement de calcaire, ce qui rend son entretien plus facile. Ce parcours est dorénavant bien utilisé et apprécié de tous. La municipalité a la volonté de développer ce type de chemins dans l'agglomération de Nieul ; d'autres projets sont à l'étude afin de développer le linéaire praticable pour cyclistes et piétons.

OPÉRATION NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Cette manifestation organisée par la commission espaces verts en lien avec le CME connaît un franc

succès. Cette année, 90 kg de déchets ont été ramassés. Nous constatons qu'il y a de moins en moins de déchets dans notre campagne. Près de 45 personnes se sont mobilisées afin de préserver notre nature. Merci à l'ensemble des bénévoles, jeunes et adultes, pour cette action au service de notre environnement.

Exposition culturelle

Cet événement culturel incontournable se déroulera du 17 au 25 septembre 2022 : nous accueillons les artistes M. Hervé GUYAU sculpteur métal et Mme Sylvie LEGENDRE artiste peintre à la salle polyvalente. De grandes sculptures métal, tableaux et œuvres très colorés y seront exposés, à destination du grand public et des scolaires que nous sensibilisons chaque année aux activités artistiques.



Comme l'an passé, le CME a réalisé son action solidaire les 12 et 20 mars en préparant 17 tartes aux pommes avec des produits

bio et locaux. En échange de 131 parts de tartes réservées, nous avons récolté environ 197 kg de dons. 150 kg ont été reversés aux Restos du Cœur des Achards (dons alimentaires principalement) et 47 kg ont été donnés à l'association Vendée-Ukraine, ce sont surtout des produits d'hygiène, pour bébés en grande majorité. Le CME a aussi participé au nettoyage de la commune, le 14 mai dernier. Enfin, les jeunes élus ont redonné un « coup de



jeune » à la boîte à livres du CME située derrière la mairie.

Le CME a souhaité la mise en place de tables de pique-nique supplémentaires au Plan d'eau des Garnes, en particulier une table accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'une table de ping-pong au complexe sportif.



Passeport du civisme



Après les 3 premières missions réalisées en fin d'année 2021, les élèves de CM2 des 2 écoles nieulaises ont participé à l'action solidaire « Savoir donner », menée par le CME.

Le 6 mai dernier, les enfants ont découvert « l'Histoire

de notre commune » à travers la Grande Foire de Nieul, en compagnie de Michel Cardineau. Ils ont visité les emplacements des anciens marchés et ont pris conscience de l'importance de cet événement mensuel dans la vie de la commune autrefois.

Autres actions du Passeport du civisme effectuées en fin d'année scolaire :

« Préserver son environnement » avec la visite du barrage du Jaunay organisée par Vendée Eau

« Se déplacer en sécurité »

« Surfer sur internet en sécurité » avec l'intervention des gendarmes des Achards

Les enfants, qui ont validé 7 à 8 missions, recevront la médaille d'or du Passeport du civisme.



HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h.

Samedi : de 9h à 12h.

l'après-midi : sur rendez-vous.

fermeture les 1^{ers} et 3^e samedis du mois.

N.B : le secrétariat sera fermé les samedis de juillet et d'août.

Mairie



COORDONNÉES

Tél : 02 51 07 90 92

Mail : mairie@nieul-le-dolent.fr

Site web : www.nieul-le-dolent.fr

Commune de Nieul-le-Dolent



BALISAGE DES GARNES

Le balisage du sentier des Garnes, qui part du plan d'eau de Nieul-le-Dolent, a été en grande partie réalisé par l'équipe des baliseurs afin de faciliter le parcours.

Vous devez suivre le fléchage violet.



Brûlage de déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts c'est interdit !

Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs de fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante dont les particules véhiculent des composés cancérigènes.

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les :

Le compostage domestique : tonte de pelouse, restes de vos repas, éplu-

chures de légumes...)

Broyage et paillage : le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

La déchèterie : vous pouvez y déposer vos déchets verts, ils seront valorisés.

Sanction : brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 750€ (art. R541-78, 14è du code de l'environnement)

Plus d'infos : www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Collecte des déchets

Pour rappel, le jour de ramassage des ordures ménagères (couvercle marron) a été modifié depuis février 2022. Il s'agit maintenant du lundi (sortez les bacs uniquement la veille au soir de la date de collecte et rentrez les bacs une fois la collecte effectuée). La collecte des emballages ménagers (couvercle jaune) a lieu le vendredi.

Présentation de la Carte Guideoz pour tous les usagers pour l'accès aux déchèteries.

- Accès forfaitaire de 12 passages pour les particuliers
- Au-delà pensez à recharger votre carte via le portail déchets, en mairie, ou à l'accueil de la Communauté de Communes
- Dépôts professionnels payants
- Déchèteries fermées les jours fériés

Informations complémentaires sur le site de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Lutte contre les nuisibles

Nid de frelons (asiatique ou européen), tunnel de taupe dans votre jardin...les nuisibles sont nombreux et s'infiltrent dans l'habitat. N'hésitez pas à contacter la mairie ou la Communauté de Communes du Pays des Achards pour que le GDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles) intervienne.

La destruction d'un nid de frelons asiatiques est gratuite. Celle pour les frelons européens sera traitée par une autre entreprise (Hygiène de Vendée, SOS guêpes frelons 85 ...) et facturée.

Le passage pour les taupes (2 interventions en moyenne) sera facturé environ 40€ (en fonction de la surface à traiter).

Horaires bibliothèque

A compter du 6 juillet et jusqu'au 3 septembre la bibliothèque sera ouverte le samedi matin de 10h à 12h (sauf les samedis 16 juillet et 13 août).

Boîte aux lettres

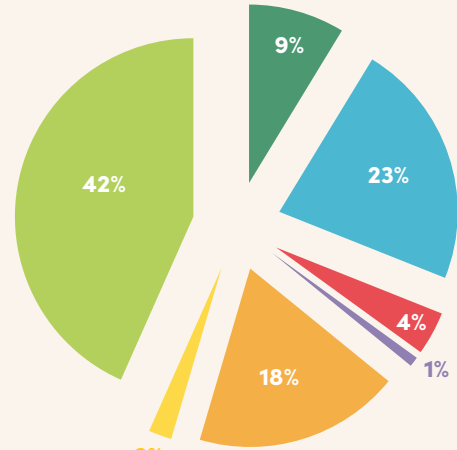
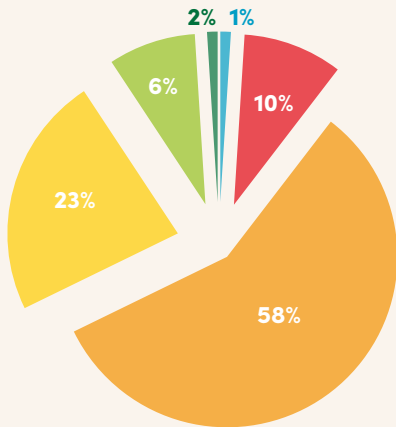
Afin de faciliter la distribution de courriers, colis... nous vous recommandons de bien vouloir identifier vos boîtes aux lettres. Cela évitera ainsi le retour de plis non distribués.

Finances

Recettes de fonctionnement : 1 990 877,87 €

Dépenses de fonctionnement : 1 990 877,87 €

Compte administratif 2021



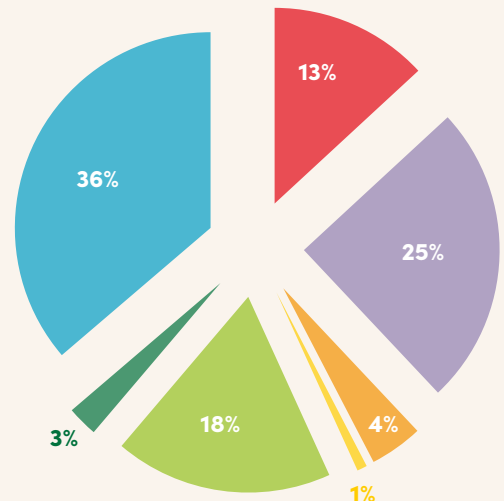
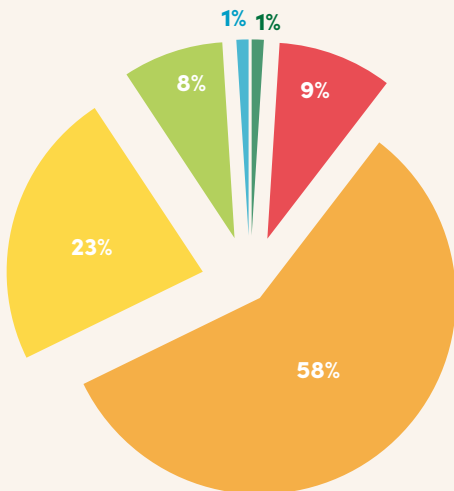
- Produits des services (remb. Enfance jeun. CCPA, redevances...)
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions de l'État
- Autres produits de gestion courante (locations, budgets annexes...)
- Produits exceptionnels + divers
- Remboursement frais de personnel

- Subventions, indemnités
- Charges financières
- Attributions de compensation CCPA
- Amortissements + charges exceptionnelles
- Excédent de fonctionnement
- Charges à caractère général (EDF, Eau, Gaz, ...)
- Charges de personnel et frais assimilés

Recettes de fonctionnement : 1 990 123,13 €

Dépenses de fonctionnement : 1 990 123,13 €

Budget primitif 2022



- Produits des services (remb. Enfance jeun. CCPA, redevances...)
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions de l'État
- Autres produits de gestion courante (locations, budgets annexes...)
- Produits exceptionnels + divers
- Remboursement frais de personnel

- Charges à caractère général (EDF, Eau, Gaz, ...)
- Charges financières
- Subventions, indemnités
- Attributions de compensation CCPA
- Amortissements + charges exceptionnelles
- Excédent de fonctionnement

Commentaires

Le Conseil Municipal a voté le 8 mars, à l'unanimité, le budget de fonctionnement et d'investissement au titre de l'année 2022. Malgré un contexte économique particulièrement délicat entraînant, en corrélation directe avec l'inflation, une augmentation des charges de fonctionnement, la municipalité a décidé un maintien des taux d'imposition au niveau de 2021. Ceci a pu être envisagé grâce à la situation financière de la commune particulièrement saine, témoignage d'une gestion rigoureuse des deniers publics ces dernières années. La situation actuelle vient donc valider ces choix qui permettent de poursuivre raisonnablement l'action

municipale en termes d'investissements, principalement grâce à l'autofinancement et l'obtention de subventions. À ce titre, 2022 verra le démarrage d'une nouvelle salle de tennis et hall multisports estimés à 590 K€. Les autres concrétisations phares porteront sur la mise en œuvre d'un programme de voirie important s'élevant à plus d'1 Million d'euros afin d'aménager et de sécuriser en agglomération 2 rues sur routes départementales : la rue Agénor RAVON et en partie la rue De Lattre de Tassigny comme précisé dans les projets exposés en début de parution. Dans la continuité de l'exercice précédent, la municipalité poursuit également la réflexion sur l'aménagement de la Place du Champ de Foire, thème central de la mandature.



Vous avez entre 18 et 50 ans,

Ce casier vous attend !

**SAPEUR - POMPIER
POURQUOI PAS VOUS ?**



Sapeurs-Pompiers de NIEUL LE DOLENT

Adjudant Maxime CHARRIER – 06 18 51 08 01

maxime.charrier@sdis-vendee.fr

LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont de votre projet pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

85 Vendée
caue



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com



> en savoir + : www.caue85.com



Rappel des horaires

travaux bruyants

(en vertu de l'arrêté préfectoral du 31-05-2022)

- **Jours ouvrables :**
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- **Samedis :**
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **Dimanches et jours fériés :**
de 10 h à 12 h

La musique et autre bruit ne doivent pas être excessifs à tout moment de la journée et de la nuit.

Calendrier des manifestations de juillet à décembre 2022

08/07	Feu d'artifice communal - Municipalité
28/07	Festival JAUNAY'STIVALES - Plan d'eau des Garnes 1 ^{ère} partie : Olifan « La Boîte à Zicomatic » (jeune public) 2 ^e partie : Opsa Dehëli (world)
29/07	Familles rurales - fête du centre
28/08	Vide grenier - SPSN
03/09	Portes ouvertes « Samedi des associations » Démonstration et initiation
04/09	Bal des Veufs et Veuves civiles de Vendée
09 > 11 /09	Open de billard- Droopy pool
17 > 25/09	Exposition communale - peintre Sylvie LEGENDRE et sculpteur Hervé GUYAU
01/10	Loto - TCN
02/10	Tournoi Tac Tik - Lions nous au Sénégal
08/10	Diner dansant oscar - SPSN
15/10	Spectacle - Amicale laïque

23/10	Bal - Atout cœur
10/11	SPSN - concours de belote
11/11	Cérémonie du 11 novembre
12/11	NTT- loto
17/11	Joie de vivre - repas
19/11	Tennis - repas
26/11	Comité des fêtes - marché de Noël
27/11	UNC - bal
03/12	Sainte Barbe -Amicale des pompiers
09/12	Amicale laïque -arbre de Noël
13/12	Arbre de Noël - Les p'tits loups
16 > 17/12	Evasion du Sillon - expo d'art
17/12	Arbre de Noël des pompiers
20/12	Goûter du CCAS

08 JUILLET
Feu d'artifice communal

28 JUILLET
Jaunay'stivals

03 SEPTEMBRE
Samedi des associations